

Projet n° 2021-72 - Commune de FOURNES-EN-WEPPE
Valorisation paysagère du cimetière communal
RDV - Eléments de compte rendu - 17 décembre 2021

Participants :

- Anne BRAQUET - CAUE -Paysagiste (abraquet@caue-nord.com)
- Vincent LEVIVE - CAUE du Nord - Ingénieur écologue (vlevive@caue-nord.com)
- Pauline DUBOIS - Département du Nord - Chargée de Mission Villes et Villages Fleuris à la Direction de l'Aménagement Territorial (pauline.dubois@lenord.fr)
- Jean WEINSTOERFFER - Agence iNord - Coordonnateur ingénierie technique (jean.weinstoerffer@lenord.fr)

Thèmes abordés

- Deux offres de services seront proposées à la commune :
 1. Un accompagnement par le CAUE

Le CAUE se propose de :

 - Rédiger un guide d'aménagement des cimetières qui :
 - Permettra à la commune de proposer des principes d'aménagement à partir desquels les services techniques de la commune pourront se baser dans leurs interventions,
 - Inclura la question de la gestion (en lien avec Pauline DUBOIS)
 - Suggérera des méthodes et des moyens de sensibilisation des usagers à mobiliser dans des environnements aussi spécifiques que le cimetière ;
 - Organiser des sessions de sensibilisation des usagers du cimetière de Fournes-en-Weppes : réunion avec les habitants / élus, acculturation des techniciens ;
 - Valoriser le projet du cimetière de Fournes-en-Weppes dans le cadre d'opération de sensibilisation / communication au titre des Villes et Villages Fleuris (journées d'émulation par exemple) ;
 2. Un accompagnement iNord

Afin de donner une suite opérationnelle au guide élaboré par le CAUE, iNord est en capacité de l'aider à concevoir les aménagements nécessaires par le recours, au choix :

 - D'un maître d'œuvre paysagiste (via un marché public),
 - D'étudiants dans le domaine du paysage (exemple : Lycée Horticole de Lomme - cf. l'expérience d'Ennetières-en-Weppes).

Les travaux étant menés en régie par les services techniques de la commune, le recours à un Maître d'œuvre pour la réalisation des travaux n'est pas envisagé.

1- Suites à donner dans l'immédiat

- *Le CAUE* complète le PPT de préconisation iNord avec son offre de service.
- L'agence *iNord* :
 - Organise la prochaine réunion avec la commune en janvier 2022 afin de présenter les préconisations (semaine du 31 janvier 2022, créneau à choisir entre le lundi après-midi, mardi après-midi, jeudi ou vendredi après-midi) ;
 - Transmets le PPT de préconisation au CAUE pour qu'il le complète avec son offre de service